



# Votre meilleur atout, pour un désherbage à la carte

- Double action pour une efficacité optimisée : foliaire et racinaire
- Souplesse de positionnement : pré ou post-levée
- Souplesse de mélange



## Mamut®

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien habituel ou à consulter le site [www.ascenza.fr](http://www.ascenza.fr)



**ASCENZA**<sup>®</sup>  
— FARMING YOUR FUTURE —



# Mamut®

Composition : diflufenicanil 500 g/kg – HRAC : F1 – Formulation SC

**MAMUT® est un herbicide à base de diflufenicanil très efficace contre de nombreuses dicotylédones. Il s'utilise en association avec un partenaire anti-graminées pour élargir son spectre.**

## NOMBREUX USAGES AUTORISÉS

| CULTURE   | DOSE MAXIMUM D'EMPLOI* | NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS | STADE D'APPLICATION   | DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR) | ZNT*** AQUATIQUE | ZNT*** PLANTES NON CIBLES |
|---|------------------------|-------------------------------|---|---------------------------|------------------|---------------------------|
| Blé dur d'hiver<br>Blé tendre d'hiver (triticale et épeautre) | 0,25 L/ha              | 1/an                          | Jusqu'au stade BBCH 29 (ne pas appliquer au stade pointant de la céréale) | DAR F (BBCH 29)           | 20 m avec DVP    | 5 m                       |
| Blé dur de printemps<br>Blé tendre de printemps               | 0,375 L/ha**           |                               |   |                           | 5 m              | -                         |
| Orge d'hiver  | 0,25 L/ha              |                               |   |                           | 20 m avec DVP    | 5 m                       |
| Seigle d'hiver  | 0,25 L/ha              |                               |   |                           | 20 m avec DVP    | 5 m                       |
| Seigle de printemps   | 0,375 L/ha**           |                               |   |                           | 5 m              | -                         |

\* Si applications fractionnées : ne pas dépasser la dose autorisée.

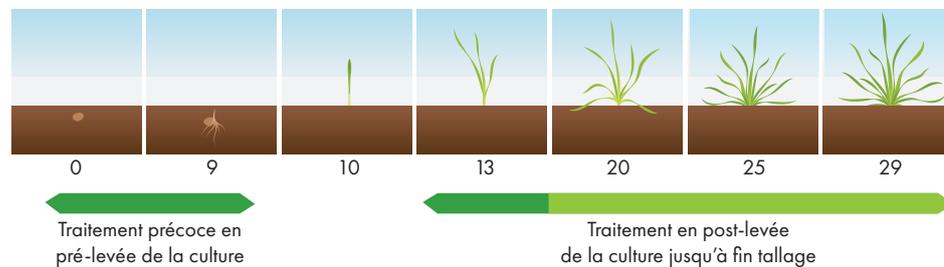
\*\* Sur blé dur de printemps, blé tendre de printemps et seigle de printemps, il est recommandé d'utiliser MAMUT® à 0,25 L/h

\*\*\* ZNT : Zone non traitée

Délai de rentrée : 6 heures

## RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

MAMUT® s'emploie à la dose de 0,25 l/ha en pré ou en post-levée de la culture. Il peut s'associer à de nombreux herbicides pour compléter son spectre sur graminées notamment.



Appliquer MAMUT® sur des adventices jeunes. L'efficacité du produit sera favorisée par un lit de semis assez fin et humide, et des précipitations suivant l'application. Un semis bien régulier et à une profondeur de 3 cm dans un sol bien tassé diminue le risque de décoloration. Un taux d'argile du sol supérieur à 30% ou un taux de matière organique supérieur à 4% peut diminuer fortement l'efficacité du traitement. Ne pas traiter au stade pointant de la céréale. Éviter les périodes de fortes amplitudes thermiques.

**MAMUT®** : AMM n°2130069 – 500 g/l de diflufenicanil – Suspension concentré (SC). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Octobre 2023.

P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

## SPECTRE

Le diflufenicanil est un herbicide de contact avec une action racinaire. Il agit sur des adventices de leur levée jusqu'au stade 4 feuilles max.

MAMUT® - 0,25 L/HA EN POST-LEVÉE (stade plantule des adventices)

| DICOTYLÉDONES               |  |
|-----------------------------|--|
| Alchémille                  |  |
| Anthémis                    |  |
| Anthriscue                  |  |
| Capselle bourse à pasteur   |  |
| Céraiste                    |  |
| Coquelicot                  |  |
| Fumeterre                   |  |
| Gaillet gratteron           |  |
| Lamier pourpre              |  |
| Matricaire camomille        |  |
| Mouron des champs           |  |
| Myosotis                    |  |
| Pensée des champs           |  |
| Ravenelle                   |  |
| Renouée des oiseaux         |  |
| Séneçon commun              |  |
| Stellaire                   |  |
| Véronique de Perse          |  |
| Véronique feuille de lierre |  |

■ Très sensible : > 95 % d'efficacité  
■ Sensible à très sensible : > 85 % d'efficacité  
■ Moyennement sensible : < 85 % d'efficacité

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.



**PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**